

Poisson fumé à la néandertalienne

Il y a 50 000 ans, on faisait déjà fumer les saumons en Dordogne.

Les hommes ont occupé la vallée de la Dordogne de façon continue de 300 000 à 12 000 ans avant notre ère. Ils y ont laissé de nombreux vestiges, notamment dans des grottes de la falaise de Conte. La grotte 16 (la falaise en contient 23 au total), qui renferme à la fois des restes laissés par les Néandertaliens et par les hommes modernes (*Homo Sapiens Sapiens*) offre l'occasion rare de comparer leur mode de vie dans un même environnement. L'équipe de Jean-Philippe Rigaud, de l'Université Bordeaux I, et celle de Jan Simek de l'Université du Tennessee, ont découvert que ces deux espèces d'hominidés appréciaient le poisson et avaient des comportements voisins.

La grotte 16 mesure environ 10 mètres de largeur, 9 de hauteur et 20 de profondeur. Les sédiments qui recouvraient le sol ont livré des restes d'animaux (dans les foyers et aux alentours) et des outils de pierre, notamment des bifaces. Ils indiquent que des groupes de chasseurs (Néandertaliens ou hommes modernes) auraient occupé la grotte pendant de courtes périodes.

Ces hominidés semblent avoir pratiqué la pêche de façon intensive, si l'on en juge par l'abondance des vertèbres de saumon, de truite, de brochet... Cette découverte confirme le fait que les Néandertaliens exploitaient les ressources halieutiques de leur environnement. L'entrée de la grotte 16 domine la confluence de la Dordogne et d'une petite rivière, le Céou, où se trouve un

gué : les conditions de pêche y sont favorables.

On pensait que les Néandertaliens utilisaient le feu de façon rudimentaire, car, contrairement aux hommes modernes, leurs foyers ne comportaient pas de cercle de pierres, tels ceux que les archéologues ont retrouvés dans les niveaux du paléolithique supérieur de la grotte 16. Cependant, dans les foyers datant de 66 000 à 54 000 ans (les mieux préservés que l'on connaisse de cette époque), des restes de lichen, de mousse et d'herbes indiquent que les Néandertaliens utilisaient ces combustibles, avec du bois. Les herbes brûlent mal, mais produisent beaucoup de fumée : elles ont probablement servi à fumer le poisson ou la viande, ce qui assurait une meilleure conservation. Ce comportement semble plus évolué que celui que l'on attribue généralement aux Néandertaliens. Peut-être tiraient-ils parti des périodes de migration des animaux (surtout des poissons et des rennes), comme semblent l'avoir fait l'homme moderne : ils en auraient alors pris beaucoup sur une courte période, ce qui aurait justifié l'emploi de techniques de conservation, tel le fumage, pour les denrées qu'ils ne consommaient pas immédiatement. Les archéologues reconstituent aujourd'hui les stratégies de chasse et de pêche des deux types d'hominidés, afin de confirmer cette hypothèse.

Dans la grotte 16, les vestiges laissés par les Néandertaliens datent de 75 000 à 36 000 ans, tandis que les vestiges les plus anciens laissés par les hommes modernes datent de 30 000 ans environ. Ils ne s'y seraient donc pas rencontrés et un remplacement rapide des uns par les autres, dû à leur affrontement, est exclu. Selon J.-P. Rigaud, les hommes modernes auraient progressivement remplacé les Néandertaliens car leur croissance démographique aurait été plus forte ou leur structure sociale plus solide.



Jean-Philippe Rigaud

Cette coupe des sédiments de la grotte de la falaise de Conte, en Dordogne, montre des bandes noires, rouges, jaunes et blanches. Dans les foyers des Néandertaliens qui ont occupé la grotte, les matières ferrugineuses initialement présentes dans le sable recouvrant le sol ainsi que les cendres ont été oxydées par les feux ou réduites par le charbon de bois. Les produits de ces réactions sont responsables des différentes couleurs.

Dunes en liberté

Quand on laisse la mer regagner le terrain conquis sur la terre.

Sur la côte atlantique de la France existent des vastes champs de dunes. Certaines, comme en Bretagne, sont fixées depuis longtemps par une végétation naturelle de pelouse ou de taillis. Ailleurs, surtout en Picardie et en Aquitaine, elles avaient conservé leur mobilité jusqu'à ce que l'homme décide de les stabiliser parce que, dans leur déplacement (parfois plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres), elles menaçaient d'ensevelir habitations, champs, chemins et routes. Au XVII^e siècle déjà, des intendants recommandaient de planter des graminées, nommées oyats, pour freiner l'avancée des sables sur les rivages du Nord de la France. Au cours du XIX^e siècle, à la suite du décret impérial du 14 décembre 1810, les dunes vives de la côte atlantique firent l'objet de travaux de fixation de grande ampleur. Ainsi, la vaste forêt de pins maritimes qui s'étend sur plus de 80 000 hectares, en arrière de la côte d'Aquitaine, est un environnement artificiel que l'on a substitué à un écosystème naturel de grandes dunes mobiles. Les étendues de sable blanc étaient le symbole de la misère des sociétés rurales et, dans les Landes, les ressources fournies par l'exploitation du bois et de la résine, ont favorisé le développement économique et social de la région.

Aujourd'hui, en Europe, la tendance est au contraire à la conservation des dunes mobiles là où elles existent encore, comme en Espagne, au Danemark ou en Pologne. Sur des côtes où la pression démographique n'a cessé de s'amplifier, elles constituent des espaces vides qu'il convient de préserver. Ne faudrait-il pas aussi, là où il n'y a pas de risques, redonner une liberté de mouvement à des dunes artificiellement entravées ? Un premier pas vient d'être fait, en France, dans ce sens : dans le département du Pas-de-Calais, sur une réserve biologique domaniale de 450 hectares, on ne procède plus, depuis 1996, à aucuns travaux de fixation des dunes.

Déjà des langues de sable vif apparaissent et des dunes de forme parabolique évoluent. Les photographies aériennes du site montrent une remise en mouvement du sable. Ce nouveau type de gestion d'un espace naturel a été validé par la branche française de l'Union européenne pour la conservation des côtes (EUCC), une organisation qui s'attache à la sauvegarde de la richesse paysagère,